

## *Ecole de musique AMADEUS*



### **ECOLE DE MUSIQUE AMADEUS**

Siège social : 13, rue Eugene DESPRES  
80440 BOVES

Boves, le 30 Octobre 2020

Chers élèves, chers parents,

Ce que nous redoutions le plus depuis cette rentrée est arrivé. Suite aux mesures gouvernementales prises ce jeudi 29 octobre par le Décret n°2020-1310, l'école de musique Amadeus, comme l'ensemble des établissements recevant du public, doit à nouveau fermer ses portes jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre (minimum !!)

Mais ne vous inquiétez pas, nous allons remettre en place dès ce lundi les cours distanciés. Vous serez d'ici là contactés par votre professeur (Instrument comme Solfège) pour vous informer des modalités de fonctionnement.

Contrairement au printemps dernier, les élèves scolarisés continueront d'aller à l'école, de ce fait nous veillerons, dans la mesure du possible, à ne pas trop modifier les horaires de cours habituels. Cependant vous comprendrez que nos professeurs peuvent eux-mêmes être impactés dans leurs obligations professionnelles comme familiales et que ceci peut les amener à apporter quelques modifications quand à la mise en place des cours en distancié.

Pour un fonctionnement correct de ces cours distanciés, j'attire votre attention sur quelques critères important à respecter :

- Respecter les horaires proposés par le professeur (pour les cours en visio), être prêt à jouer à l'heure définie (instrument monté, pupitre et partition(s) en place).
- Faire en sorte, comme au sein de notre établissement, d'être dans une pièce dédiée sans être dérangé par du passage ou une télévision ou tout autre distraction.
- Prévenir le professeur en cas d'impossibilité, et si possible pas à la dernière minute.
- Garder du temps autre que le temps de cours pour travailler et vous amuser avec vos instruments.

Je sais que cette situation n'est idéale pour personne, élèves, parents comme professeurs. Mais les mesures qui sont prises vont permettre de continuer à progresser dans votre pratique, de garder un lien social important en cette période et, je l'espère, vous faire oublier, le temps du cours tout du moins, la morosité de cette situation.

Si vous rencontrez des difficultés d'ordre logistique, organisationnel ou quoi que ce soit, je me tiens, tout comme l'ensemble des professeurs, à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous souhaite beaucoup de courage en cette période difficile et espère que la pratique de la musique vous permettra une parenthèse agréable en cette année qui décidément ne nous épargne pas.

Nous vous tiendrons informé au plus vite de la reprise « normale » de nos activités.

D'ici là portez vous bien, préservez vous et protégez vos proches.

Musicalement.

Samuel CARO